
**Fauteuils roulants —
Partie 22:
Procédures de réglage**

Wheelchairs —

Part 22: Set-up procedures

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

ISO 7176-22:2014

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/80f42ec1-60b6-4d0e-ab85-1b2a6140e42d/iso-7176-22-2014>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7176-22:2014

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/80f42ec1-60b6-4d0e-ab85-1b2a6140e42d/iso-7176-22-2014>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2014

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Appareillage d'essai	1
5 Niveaux de réglage	2
6 Préparation du fauteuil roulant d'essai	2
6.1 Équipement du fauteuil roulant.....	2
6.2 Réglage du fauteuil roulant.....	3
7 Réglages finaux	9
8 Chargement du fauteuil roulant	10
8.1 Généralités.....	10
8.2 Mannequin d'essai.....	10
8.3 Fixation du mannequin d'essai.....	12
8.4 Personnel d'essai.....	12
8.5 Accessoires contribuant à la charge nominale.....	13
9 Enregistrements	13
Annexe A (normative) Freins et éléments d'assemblage des fauteuils roulants	14
Annexe B (informative) Enregistrement de l'équipement, des réglages et des modalités de chargement réels	16
Annexe C (normative) Valeurs des réglages de référence	21
Annexe D (informative) Sélection des fauteuils roulants	25
Bibliographie	29

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2, www.iso.org/directives.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou sur la liste ISO des déclarations de brevets reçues, www.iso.org/patents.

Les éventuelles appellations commerciales utilisées dans le présent document sont données pour information à l'intention des utilisateurs et ne constituent pas une approbation ou une recommandation.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, aussi bien que pour des informations au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/80f42ec1-60b6-4d0e-ab85-1b2a6140e42d/iso-7176-22-2014>

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 173, *Appareils et accessoires fonctionnels pour les personnes handicapées*, sous-comité SC 1, *Fauteuils roulants*.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 7176-22:2000), dont tous les articles ont fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 7176 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Fauteuils roulants*:

- *Partie 1: Détermination de la stabilité statique*
- *Partie 2: Détermination de la stabilité dynamique des fauteuils roulants électriques*
- *Partie 3: Détermination de l'efficacité des freins*
- *Partie 4: Consommation d'énergie des fauteuils roulants et scooters électriques pour la détermination de la distance théorique*
- *Partie 5: Détermination des dimensions, de la masse et de l'espace de manœuvre*
- *Partie 6: Détermination de la vitesse, de l'accélération et du ralentissement maximaux des fauteuils roulants électriques*
- *Partie 7: Mesurage des dimensions d'assise et des roues*
- *Partie 8: Exigences et méthodes d'essai pour la résistance statique, la résistance aux chocs et la résistance à la fatigue*

- *Partie 9: Essais climatiques pour fauteuils roulants électriques*
- *Partie 10: Détermination de l'aptitude des fauteuils roulants électriques à gravir les obstacles*
- *Partie 11: Mannequins d'essai*
- *Partie 13: Détermination du coefficient de frottement des surfaces d'essai*
- *Partie 14: Systèmes d'alimentation et de commande des fauteuils roulants et des scooters électriques — Exigences et méthodes d'essai*
- *Partie 15: Exigences relatives à la diffusion des informations, à la documentation et à l'étiquetage*
- *Partie 16: Résistance à l'inflammation des dispositifs de soutien postural*
- *Partie 19: Dispositifs de mobilité montés sur roues et destinés à être utilisés comme sièges dans des véhicules à moteur*
- *Partie 21: Exigences et méthodes d'essai pour la compatibilité électromagnétique des fauteuils roulants et des scooters électriques, et des chargeurs de batteries*
- *Partie 22: Modes opératoires de réglage*
- *Partie 25: Batteries et chargeurs pour fauteuils roulants motorisés*
- *Partie 26: Vocabulaire*
- *Partie 28: Exigences et méthodes d'essai pour les monte-escalier*

Un rapport technique (ISO/TR 18570-1) donnant une explication simplifiée de ces parties de l'ISO 7176 est également disponible.

[ISO 7176-22:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/80f42ec1-60b6-4d0e-ab85-1b2a6140e42d/iso-7176-22-2014)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/80f42ec1-60b6-4d0e-ab85-1b2a6140e42d/iso-7176-22-2014>

Introduction

De nombreux fauteuils roulants ont des caractéristiques réglables ou optionnelles qui, en fonction de leur réglage, peuvent avoir un effet non négligeable sur les résultats des méthodes d'essai spécifiées dans différentes normes d'essais relatives aux fauteuils roulants.

Lorsqu'elle est utilisée en combinaison avec d'autres normes relatives aux fauteuils roulants, la procédure décrite dans la présente norme donne des résultats d'essai qui permettent de comparer différents fauteuils roulants et assure la comparabilité des résultats provenant de laboratoires d'essais différents.

Si un fauteuil roulant est configuré d'une manière spécifique, des parties de l'ISO 7176-22 peuvent ne pas s'appliquer.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 7176-22:2014](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/80f42ec1-60b6-4d0e-ab85-1b2a6140e42d/iso-7176-22-2014)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/80f42ec1-60b6-4d0e-ab85-1b2a6140e42d/iso-7176-22-2014>

Fauteuils roulants —

Partie 22: Procédures de réglage

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 7176 spécifie une procédure de réglage à utiliser dans le cadre de la préparation des fauteuils roulants réglables, lorsqu'ils sont soumis à des essais. Cette procédure tient compte des instructions du fabricant.

La présente partie de l'ISO 7176 est applicable aux fauteuils roulants manuels et électriques (y compris les scooters) destinés à permettre un déplacement en intérieur et/ou en extérieur.

NOTE D'autres parties de l'ISO 7176 peuvent comporter des exigences spécifiques concernant le réglage du fauteuil roulant. Dans ce cas, la partie concernée de l'ISO 7176 prévaut sur la présente norme.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 7176-11, *Fauteuils roulants — Partie 11: Mannequins d'essai*
ISO 7176-26, *Fauteuils roulants — Partie 26: Vocabulaire.*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 7176-26 s'appliquent.

4 Appareillage d'essai

4.1 Mannequin d'essai, tel que spécifié dans l'ISO 7176-11.

4.2 Dispositif de mesurage des dimensions linéaires inférieures ou égales à 2 000 mm, avec une exactitude de ± 1 mm.

4.3 Dispositif de mesurage des angles formés par les surfaces entre elles et/ou par rapport à la verticale ou à l'horizontale, avec une exactitude de $\pm 0,2^\circ$.

4.4 Dispositif de mesurage des forces comprises entre 25 N et 250 N, avec une exactitude de mesurage de ± 5 %.

4.5 Dispositif de mesurage du couple de torsion compris entre 2 Nm et 100 Nm, avec une exactitude de mesurage de ± 10 %.

4.6 Dispositif permettant le gonflage des pneumatiques du fauteuil roulant jusqu'à 10 bar, avec une exactitude de $\pm 0,2$ bar.

4.7 Plan d'essai horizontal rigide, de dimensions suffisantes pour supporter le fauteuil roulant pendant les essais, tel que l'ensemble de la surface soit contenu entre deux plans parallèles imaginaires distants de 5 mm.

NOTE Les plans imaginaires sont destinés à fournir une mesure de contrôle de la planéité du plan d'essai.

4.8 Dispositif permettant de fixer le torse et les cuisses du mannequin d'essai, de façon à ce que le mannequin reste dans la position souhaitée, sans déformation du fauteuil roulant ou du mannequin.

Il est important que le dispositif n'empêche pas la rotation de l'articulation des hanches, des genoux et des chevilles.

Des sangles en nylon de résistance suffisante peuvent être utilisées.

NOTE Pour certaines conceptions de fauteuils roulants, veiller à éviter de plier les tubes du dossier l'un vers l'autre.

4.9 Dispositif permettant de fixer les pieds du mannequin d'essai sur les repose-pieds, de façon à ce qu'ils restent dans la position souhaitée, sans déformation du fauteuil roulant ou du mannequin.

Il est important que le dispositif n'affecte pas la résistance du ou des repose-pieds.

Les pieds du mannequin d'essai peuvent être attachés au(x) repose-pieds du fauteuil roulant, ou des trous ne dépassant pas 8 mm de diamètre peuvent être percés afin de visser les pieds en position, à condition que la résistance du ou des repose-pieds ne soit pas affectée.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

5 Niveaux de réglage

D'autres documents qui font référence aux procédures de réglage spécifiées dans le présent document peuvent utiliser ou modifier des parties de la procédure de réglage contenue dans la présente norme en fonction de leurs propres objectifs. Des normes d'essais spécifiques peuvent faire référence à un nombre limité d'exigences contenues dans la présente norme. La présente norme fournit des informations de réglage spécifiques en [6.2.2](#) et [6.2.3](#). Les différentes normes d'essais peuvent choisir un ensemble d'exigences de réglages issues de cette norme en fonction des trois niveaux de réglage spécifiés en [6.2.2](#), [6.2.3](#) et à l'[Annexe C](#). Il faut utiliser le niveau 3 de réglage (de [6.2.2](#) et [6.2.3](#)) en l'absence de référence à un autre niveau de réglage (voir [Annexe C](#)) ou sous-ensemble d'exigences dans une norme d'essai spécifique.

Les tableaux des réglages de référence figurant dans cette norme contiennent chacun trois groupes de poids d'utilisateur différents, moins de 50 kg, 50 kg à 125 kg et plus de 125 kg. Utiliser le poids maximal d'utilisateur spécifié par le fabricant pour déterminer le groupe de poids d'utilisateur.

Les tableaux des réglages de référence pour le niveau 1 de réglage et le niveau 2 de réglage sont présentés à l'[Annexe C](#).

NOTE Des lignes directrices pour la sélection du fauteuil roulant sont présentées à l'[Annexe D](#).

6 Préparation du fauteuil roulant d'essai

6.1 Équipement du fauteuil roulant

Lorsqu'une norme particulière indique l'équipement à installer sur le fauteuil roulant, utiliser l'équipement indiqué dans cette partie spécifique. Tous les autres équipements doivent être utilisés conformément à ce paragraphe.

Sauf spécification contraire dans le présent document ou des personnes ayant commandé les essais et sauf indication dans le rapport d'essai, le fauteuil roulant doit être complet et prêt à l'emploi. Il doit comprendre l'ensemble des parties ou composants suivants, le cas échéant: siège, dossier, accoudoirs, potences repose-jambes, repose-jambes, cales talonnières, châssis, roues, mains courantes, moteurs

et transmissions, système de freinage, jeux de batteries, dispositifs de commande, mécanismes de direction, poignée(s) de poussée, dispositifs anti-bascule, monte-trottoir.

NOTE 1 Certains essais peuvent demander le démontage d'une partie du fauteuil roulant.

Sauf s'ils font partie intégrante du fauteuil roulant, ou s'ils sont nécessaires à la bonne conduite d'un essai, les parties ou composants suivants, y compris les dispositifs utilisés pour les raccorder au fauteuil roulant, doivent être retirés:

- coussins;
- composants des dispositifs de soutien postural tels que les appui-tête, les cales-tronc latérales, etc.;
- unités de stockage telles que les paniers, les sacs à dos, les poches de transfusion, les poches de recueil d'urine et les bouteilles d'oxygène.

NOTE 2 Tout composant ou toute partie amovible fourni(e) avec le fauteuil roulant et fixé(e) à celui-ci avec une bande velcro n'est pas considéré comme faisant partie intégrante du fauteuil.

Si une surface de soutien n'est normalement pas utilisée sans coussin (par exemple une base de soutien pour siège solide), il convient de fixer au fauteuil roulant un coussin approprié tel que celui fourni par le fabricant du fauteuil roulant.

NOTE 3 Cette déclaration comprend des exclusions pour des essais spécifiques (voir NOTE en 8.5).

6.2 Réglage du fauteuil roulant

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

6.2.1 Généralités

La présente norme doit prévaloir pour la préparation d'un fauteuil roulant aux essais, sauf dans les cas suivants:

- Lorsqu'une norme d'essai particulière comporte des exigences de réglages spécifiques, la procédure de réglage spécifiée dans cette norme particulière doit alors être utilisée. Tous les autres réglages non spécifiés dans cette norme particulière doivent être effectués conformément au paragraphe ci-après.
- Lorsque le fabricant stipule des exigences ou des limites spécifiques pour le réglage, ces variations doivent alors être suivies dans la mesure nécessaire, et être décrites en détail dans le rapport d'essai.

Le réglage peut être effectué dans n'importe quel ordre considéré comme le plus pratique pour chaque partie de l'ISO 7176.

Si le siège peut pivoter dans plusieurs positions autour de l'axe vertical (par exemple pour un scooter), régler le siège dans la position avant, de façon à ce que l'axe longitudinal du siège soit parallèle à l'axe longitudinal du fauteuil roulant avec une exactitude de $\pm 2^\circ$. S'il n'est pas possible d'obtenir cette position ou cette précision, régler les axes aussi près que possible et documenter l'écart dans le rapport d'essai.

Si le siège peut être fixé dans une position orientée vers l'avant ou vers l'arrière, fixer le siège dans la position par défaut spécifiée par le fabricant, ou en l'absence de spécifications, le fixer de sorte que les roues arrière du fauteuil roulant soient motrices.

Dans le cas d'un composant réglable pour lequel aucune position ou dimension maximale ou minimale n'est définie, la position médiane doit être à mi-chemin entre la position complètement pliée ou insérée et la position complètement étendue ou déployée.

Si le fauteuil roulant possède des pneumatiques, les gonfler à la pression recommandée par le fabricant du fauteuil roulant. Si une plage de pressions est indiquée, gonfler les pneumatiques à la pression maximale de la plage. En l'absence de recommandations concernant la pression de gonflage de la part du fabricant du fauteuil roulant, gonfler les pneumatiques à la pression maximale recommandée par le fabricant des pneumatiques.

Si les appuis-tête font partie intégrante du système de soutien du corps et sont réglables en hauteur, la «hauteur de l'appui-tête au-dessus du siège» doit être fixée à (680 ± 5) mm pour le groupe I de poids d'utilisateur et (780 ± 5) mm pour les groupes II et III de poids d'utilisateur. Si cela n'est pas possible, la fixer à la valeur la plus proche possible de la valeur de référence.

Si les caractéristiques des suspensions des roues peuvent être réglées, les placer au réglage par défaut spécifié par le fabricant, ou en l'absence de spécifications, les régler de sorte que la suspension à ressort du fauteuil roulant soit la plus courte et la plus rigide possible.

Régler les freins conformément à l'[Annexe A](#).

Consigner tous les réglages conformément à l'[Annexe B](#).

6.2.2 Fauteuils roulants avec mains courantes

NOTE 1 Les fauteuils roulants avec mains courantes comprennent les fauteuils roulants avec mains courantes à propulsion manuelle et les fauteuils roulants avec mains courantes équipés d'un système électrique d'assistance à la propulsion manuelle (HAPAW).

Sauf indication contraire, ajuster toutes les dimensions réglables du fauteuil roulant aux valeurs des réglages de référence spécifiées dans le [Tableau 1](#), avec une exactitude de ± 3 mm pour les dimensions longitudinales ou de $\pm 1^\circ$ pour les dimensions angulaires. Si cela n'est pas possible, le fixer à la valeur la plus proche possible de la valeur de référence.

Si la valeur de réglage de référence n'est pas disponible/possible (par exemple les deux positions les plus proches sont centrées au-dessus et au-dessous de la valeur de réglage de référence à distance égale), donner la préférence à la valeur immédiatement inférieure.

NOTE 2 Un fauteuil roulant actif peut ne pas avoir de petites roues pivotantes de la taille indiquée dans le Tableau 1.

Régler les dispositifs anti-basculer (le cas échéant) dans la position suivante:

- Fixer la hausse à (25 ± 3) mm (voir l'ISO 7176-5).
- Lorsque le fauteuil roulant est placé sur un sol horizontal, les anti-basculer dépassent autant que possible vers l'arrière.
- S'il n'est pas possible d'obtenir les deux réglages à la fois, donner la priorité au réglage de la hausse.
- Si cela n'est pas possible, les régler à la valeur la plus proche possible de la valeur de référence.
- Si le fabricant recommande plusieurs réglages, utiliser le réglage recommandé le plus proche de ces réglages par défaut.

Si l'un des paramètres appliqués entraîne un réglage non souhaité, par exemple le contact des petites roues pivotantes avec toute autre partie du fauteuil roulant, augmenter/diminuer suffisamment le réglage pour garantir un fonctionnement adéquat du fauteuil roulant et consigner la dimension réelle ainsi que la raison de la modification du réglage conformément à l'[Annexe B](#).

Tableau 1 — Valeurs des réglages de référence pour les fauteuils roulants avec mains courantes (NIVEAU 3)

Paramètre	Valeurs des réglages de référence		
	Groupe I de poids d'utilisateur (< 50 kg)	Groupe II de poids d'utilisateur (50 kg à 125 kg)	Groupe III de poids d'utilisateur (> 125 kg)
Propriétés pour l'assise et l'ergonomie (voir la NOTE 1)			
Angle du plan du siège	4°	4°	4°
Profondeur effective du siège	340	450	450
Largeur effective du siège	Conformément à la formule de la NOTE 2		
Hauteur de la surface du siège au niveau du bord avant	470	520	520
Angle du dossier	10°	10°	10°
Hauteur du dossier	340	420	420
Hauteur de la poignée de préhension	820	950	950
Largeur du dossier	Conformément à la formule de la NOTE 2		
Distance entre le repose-pied et le siège	340	450	450
La garde au sol du repose-pied ne doit pas être inférieure à	50	40	40
Longueur du repose-pied	150	150	150
Angle formé entre le repose-pied et les jambes	90°	90°	90°
Angle formé par les jambes avec la surface du siège	90°	97°	97°
Hauteur des accoudoirs	160	200	200
Distance entre l'avant des accoudoirs et le dossier	200	320	320
Diamètre de la main courante	490	530	530
Roues motrices, diamètre	560	610	610
Empattement	340	400	400
Carrossage	-3°	0°	0°
Roues motrices, position horizontale	20	20	20
Roues motrices, position verticale	166	184	184
Petites roues pivotantes, diamètre	150	175	175
Propriétés du châssis (voir la NOTE 3)			
Roues motrices, voie	position médiane (voir la NOTE 4)		
NOTE 1 Sauf indication contraire, toutes les dimensions sont en millimètres.			
NOTE 2 En vue d'établir la valeur de référence pour la largeur effective du siège ou la largeur du dossier, utiliser la formule:			
$W = 42 \times \sqrt{M_0} + 35$			
où			
<i>W</i> est la largeur souhaitée (largeur effective du siège ou largeur du dossier);			
<i>M₀</i> est le poids maximal de l'utilisateur (kg).			
NOTE 3 Lorsque l'un de ces réglages contredit tout autre réglage du siège, corriger le réglage au strict minimum.			
NOTE 4 Si la position médiane n'est pas disponible/possible, régler à la position la plus proche possible de la position médiane. Si ce n'est pas possible (par exemple lorsqu'il n'y a que deux positions), fixer à la position immédiatement inférieure à la position médiane. Si deux positions sont à la même distance de la position médiane, fixer à la plus petite des deux positions.			
NOTE 5 Si une valeur de réglage est en conflit avec l'essai, utiliser le réglage le plus proche permettant d'éviter toute interférence.			

Tableau 1 (suite)

Paramètre	Valeurs des réglages de référence		
	Groupe I de poids d'utilisateur (< 50 kg)	Groupe II de poids d'utilisa- teur (50 kg à 125 kg)	Groupe III de poids d'utili- sateur (> 125 kg)
Petites roues pivotantes, voie	position médiane (voir la NOTE 4)		
Logements de l'axe de la fourche des petites roues pivotantes, position horizontale	position médiane (voir la NOTE 4)		
Logements de l'axe de la fourche des petites roues pivotantes, position verticale	position médiane (voir la NOTE 4)		
Essieu des petites roues pivotantes, position verticale dans la fourche	position médiane (voir la NOTE 4)		
Inclinaison des petites roues pivotantes	0° +1° / -0°		
Dévers des petites roues pivotantes	0° ± 0,5°		
Chasse des petites roues pivotantes	50		

NOTE 1 Sauf indication contraire, toutes les dimensions sont en millimètres.

NOTE 2 En vue d'établir la valeur de référence pour la largeur effective du siège ou la largeur du dossier, utiliser la formule:

$$W = 42 \times \sqrt{M_0} + 35$$

où

W est la largeur souhaitée (largeur effective du siège ou largeur du dossier);

M_0 est le poids maximal de l'utilisateur (kg).

NOTE 3 Lorsque l'un de ces réglages contredit tout autre réglage du siège, corriger le réglage au strict minimum.

NOTE 4 Si la position médiane n'est pas disponible/possible, régler à la position la plus proche possible de la position médiane. Si ce n'est pas possible (par exemple lorsqu'il n'y a que deux positions), fixer à la position immédiatement inférieure à la position médiane. Si deux positions sont à la même distance de la position médiane, fixer à la plus petite des deux positions.

NOTE 5 Si une valeur de réglage est en conflit avec l'essai, utiliser le réglage le plus proche permettant d'éviter toute interférence.

6.2.3 Fauteuils roulants sans main courante

NOTE Les fauteuils roulants sans main courante comprennent les fauteuils roulants électriques, les fauteuils roulants manuels à levier de propulsion et les fauteuils roulants à pousser.

Sauf indication contraire, régler toutes les dimensions réglables du fauteuil roulant aux valeurs des réglages de référence spécifiées dans le [Tableau 2](#), avec une exactitude de ± 3 mm pour les dimensions longitudinales ou de ± 1° pour les dimensions angulaires, respectivement. Si cela n'est pas possible, le fixer à la valeur la plus proche possible de la valeur de référence.

Si la valeur de réglage de référence n'est pas disponible/possible (par exemple les deux positions les plus proches sont centrées au-dessus et au-dessous de la valeur de réglage de référence à distance égale), donner la préférence à la valeur immédiatement inférieure.

Régler les dispositifs anti-bascule (le cas échéant) à la valeur la plus proche possible de la position suivante.

- Fixer la hausse à (50 ± 3) mm (voir l'ISO 7176-5).
- Lorsque le fauteuil roulant est placé sur un sol horizontal, les anti-bascules dépassent autant que possible vers l'arrière.
- S'il n'est pas possible d'obtenir les deux réglages à la fois, donner la priorité au réglage de la hausse.